AUTORISATION DE CONDUITE - FORMATION INITIALE ET EXPERIMENTE - réf : DA4



QHSE

28/08/2025

Résumé

Formation visant à former ou recycler les opérateurs à la conduite en sécurité des PEMP de catégories 1A/1B ou 3A/3B. Elle aborde la réglementation, les risques professionnels, les gestes de vérification, et les manœuvres opérationnelles.

Public et prérequis

Toute personne de l'entreprise devant conduire un chariot automoteur suivant le type de chariot, sous réserve d'aptitude médicale

Les objectifs

- Le juste nécessaire de l'obligation de formation.
- Apporter aux stagiaires les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté sur un type de chariot.
- · Valider ses compétences par une évaluation théorique et pratique
- Donner au chef d'entreprise un avis sur l'aptitude à conduire afin qu'il puisse délivrer une autorisation de conduite. Sous réserve d'aptitude médicale.
- Cette formation est conforme au décret 98-1084 du 02 décembre 1998 elle intègre pour l'essentiel la recommandation R 489 de la C.N.A.M

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Théorie et pratique alternée
- 6 personnes par session
- Utilisation de chariots en fonction de la catégorie
- Équipement de protection individuelle ; chaussures de sécurité

Contenu de la formation

Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

- Rôle des différentes instances et organismes de prévention (I.T.C.R.A.M. Médecine du travail)
- · Conditions requises pour conduire et utiliser un chariot
- · Les différentes responsabilités utilisateurs / employeurs
- · Aptitudes professionnelles

Classification

- · Classification des chariots / catégories
- Caractéristiques fonctionnelles
- Utilisation et limite d'utilisation

Technologie du chariot

- Fonctionnement des organes de service
- (circuits hydrauliques, batterie, maintenance de 1er niveau et vérification associées)

RÉFÉRENCE

HSEPSE300180

CENTRES DE FORMATION

CHALON-SUR-SAÔNE, DIJON

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 21-71

- 682 Jeunes formés par an
- 291contrats d'alternance à pourvoir
- 769 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain
- 3 CENTRES en Bourgogne

• Les organes de sécurité (coupe circuit, freins de service, clés ou dispositif de condamnation)

Sécurité et conduite

- Les différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- Les principaux facteurs d'accident
- Les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé
- Lecture et compréhension de la plaque de charge
- · Conditions de stabilité
- Les dispositifs de sécurité pour le conducteur
- Les interdictions relatives au transport et l'élévation de personnes
- Les règles de circulation et de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
- Les différents paramètres influençant la conduite (état du sol, charge, vitesse) et la distance de freinage
- Manipulation des produits dangereux (risques et identification)

Pratique de la conduite

- · Prise de poste
- Conduite en sécurité avec les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot automoteur de la catégorie considérée.

Evaluation des compétences

Dans cette version (sans CACES) l'évaluation est réalisée par un contrôle des connaissances et savoir-faire du cariste pour la conduite en sécurité.

Suite de parcours et passerelles possibles

Possibilité d'évoluer vers un CACES R486 officiel, ou de suivre d'autres formations liées à la sécurité : port du harnais, travail en hauteur, gestes et postures, autorisation de conduite chariot (R489).

Passerelles - Métiers - Débouchés

Formation indispensable pour les opérateurs utilisant des nacelles élévatrices (PEMP) sur chantier ou en site industriel. Elle permet d'obtenir une autorisation de conduite interne délivrée par l'employeur, requise pour intervenir sur des postes en hauteur dans le BTP, maintenance, logistique, événementiel, etc.

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Version documentaire

V1-2022